## Révision et modification des Réglements de la Société.

Les différences de temps, les changements de circonstances, ainsi que la nature des affaires journalières de la Société et l'expérience acquise dans le cours de leur gestion pendant plusieurs années, ont fait sentir l'utilité, quelquefois la nécessité, de faire subir au corps des règlements-diverses modifications et amendements pour simplifier la tenue des livres, accélérer la transaction des affaires et faciliter le placement avec amples sûretés des capitaux disponibles de la Société.

Vos Directeurs ont donc cru que l'établissement des Bureaux de la Société dans un local à elle, était une occasion opportune d'opérer ces modifications dans les règlements et de vous réunir à cet effet en assemblée générale spéciale, qu'ils ont fait convoquer pour le même jour que votre assemblée annuelle, pensant que ce serait plus commode pour tous les actionnaires de n'avoir à se détourner de leurs occupations individuelles qu'une seule et même fois.

Aussitôt après la transaction des affaires ordinaires qui doivent être faites dans l'assemblée ordinaire annuelle, les règlements de cette Société, tels que vos Directeurs croient devoir vous suggérer de les modifier et refondre, seront présentés à votre considération.

Le tout néanmoins humblement soumis,

D. E. PAPINEAU, Président.

Montréal, ce 8 Mai 1871.

## SOCIETE PERI

Dt.

Divers..... Fonds de Classe 66 66 66 46 66 66 66 66 Permanent. de Réserve 66 Profits et Pertes de 66 66 44

66

Dividendes ... Département des I "Entrées ....."
"Intérêts et Amende
"Intérêts et Amende
"Profits et Pertes, coi

Dt.

44

A Divers. Fonds, Classe K 44 66 66 66 66 66 44 66 " Permanent...
de Réserve...
Profits et Pertes, Cla 66 46 66 -66 " Dividendes ... "Département des Pré "Profits et Pertes, com